

Journal Municipal

Janvier 2022





Mot du Maire

SOMMAIRE

2	<i>Etat Civil</i>
3	<i>Notre village</i>
4	<i>L' Ecole</i>
5 - 6	<i>Travaux et entretien</i>
7 - 8	<i>Budget et projets 2022</i>
9	<i>La Communauté de Communes</i>
10	<i>Vos Elus et leurs commissions</i>
11	<i>Les Associations</i>
12	<i>Civisme</i>
13 - 14	<i>Aubiac Solidaire</i>
15	<i>Mémo</i>

Bonjour à tous

L' année 2021 vient de s' achever et aura été marquée elle aussi par la Covid 19.

La Covid 19, les variants, la vaccination, les protocoles, le passe sanitaire....autant de mots qui font maintenant partie de notre quotidien.

Par chance, nos Aubiacais positifs n' ont développé aucune forme grave de la maladie.

Nos écoliers, grâce aux protocoles respectés à la lettre, ne se sont pas contaminés entre eux et par ce bulletin, je voulais encore remercier l'équipe enseignante et le personnel municipal pour leur professionnalisme et leur rigueur.

Notre campagne nous donne l'avantage de profiter de l'espace, de nous aérer et de maîtriser notre exposition. Quelle chance!!

2021 n' a pas empêché le Conseil Municipal d'avancer dans ses projets que vous trouverez dans les pages de ce bulletin (Rénovation de la salle du Conseil, l'éclairage public, l'entretien des espaces verts et du cimetière, la mise aux normes électriques et l' achat de radiateurs pour le logement communal....etc...).

Cette année, deux pages du bulletin sont dédiées à une opération solidaire mise en place entre la commune et un village du désert de Merzouga au Maroc grâce à un équipage du Trophée Roses des Sables.

Le Conseil Municipal, le secrétaire de mairie et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2022. Tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite !

Malheureusement la situation sanitaire nous empêche encore une fois d'organiser les vœux du maire en Janvier.

Nous souhaitons cependant vous réunir dès que la situation sanitaire le permettra , en février espérons le, dans le cadre d' une réunion participative durant laquelle chacun pourra apporter ses idées et ses attentes sur le village ou échanger sur des sujets qui vous tiennent à coeur.

En attendant de vous revoir prochainement, sachez que vous pouvez compter sur l'ensemble des élus .

Encore une fois mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout prenez soin de vous.

Valérie BELIS

Etat Civil

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants

Mr et Mme DUCOS Paul et Nathalie
2 lieu dit Coulin

Mr DULUC David et Me CARRE Christelle
4 lieu dit Coulin

Mr DELOUBES Anasse et Me POLESELLO Sarah
1er lieu dit Toumilot

Mr DRILLON Eric et Me TOREILLE Edwige
2 lieu dit toumilot

Mr NOGALA David et Me PEYRE Marion
1 bis lieu dit Grand galant

Carnet Rose

Bienvenue à



*Elona IROLA
née le 27 novembre 2021*

et

*Eléna ROTURIER
née le 9 décembre 2021*

Décès

Toutes nos condoléances aux familles

Mr TUCOULAT Christian le 21 janvier 2021

Mr BROMAT Gilles le 20 juillet 2021

Mr DAVAINÉ Robert le 22 septembre 2021

Mme DELECH Odette le 20 novembre 2021
Aubiacaïse de coeur

Mme GENNA Hélène le 22 décembre 2021

Mariages

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés

Mr CONTANT Pierre et Melle GARCIA Marion le 26 juin 2021
Mr ROTURIER Kevin et Melle DECARIER Sabrina le 24 juillet 2021



Population



Dernier recensement de 2017
272 habitants
48 habitants /km²

Estimation à ce jour :
300 habitants soit une
augmentation de plus de
10% en 4 ans

Une trentaine de jeunes
Aubiacaïses occupe
collèges et Lycées.

Permis de construire

04/01/21 Mme GERARD Ld Toumilot
Construction d'un chalet

26/02/21 Mr FOURCADE Ld Martinot
Construction d'une maison individuelle

19/03/21 Mr CAMBY Ld Martinot
Construction d'une maison individuelle

09/04/21 Mr BILLARD Ld La Vignasse
Construction d'une terrasse

21/05/21 Mr VALTAT Ld Belly
Construction d'une maison individuelle

Mme MATHIEU Ld Malherbe
21/06/21 Aménagement habitation en gîte
16/07/21 Construction hangar et abris à chevaux

02/07/21 Mr BOUSQUET Ld La Vignasse
Construction d'une maison individuelle

12/07/21 Mr NOGALA Ld Martinot
Construction maison individuelle avec piscine

23/07/21 Mr DUCOS Ld Martinot
Construction d'une maison individuelle

13/09/21 Mr JUIHER Ld Martinot
Construction maison individuelle avec piscine

Me LAMOTTE Ld La Vignasse
Construction d'une maison individuelle

Mr BARIS Philippe Ld Marc
Réhabilitation immeuble agricole en habitation

Mr et Mme GRANGIER Jonathan Ld Belly
Construction Véranda et piscine

Déclarations de travaux

8/01/2021 Mr VACHET Ld Bardejatte
Construction abri de jardin

22/01/2021 Mr ROTURIER Ld Bardejatte
Construction d'un local piscine avec terrasse ouverte

02/04/2021 Mr ALTHOFFER Ld Toumilot
Construction d'une piscine

04/06/2021 Mr DRILLON Ld Toumilot
Construction d'une piscine



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Comme beaucoup d'intercommunalités en Gironde, la CDC du Bazadais a fait le choix en mars 2017 de se doter d'un PLUI.

Projet commun aux 31 communes de la CDC, cet outil permettra d'harmoniser le développement du territoire tout en tenant compte des spécificités locales.

Après de nombreuses réunions avec les élus et plusieurs concertations publiques, le PLUI devrait rentrer en application courant 2022.

L'ÉCOLE

Mme ROCHE Sophie
Directrice
Enseignante des CM1 et CM2
14 Elèves

*Notre école accueille cette année
52 élèves répartis sur 3 classes.*



MMe PROVENCE
Sabrina
Enseignante des CP CE1 et
CE2
19 Elèves

MMe FOURNOL
Valérie
Enseignante des
maternelles
19 Elèves
accompagnée de Céline
Bleunven Atsem



OPÉRATION SOLIDARITÉ

Notre commune a souhaité participer à la distribution d'anciens manuels scolaires afin de leur donner une nouvelle vie.

Un équipage participant au Trophée Roses des Sables a pris en charge nos manuels qui ont été livrés dans des écoles marocaines.

Merci aux enfants pour leurs messages et dessins qui illustrent cette belle opération.

Voir article en fin de bulletin.

Les services Périscolaires

Notre trio féminin assure les services périscolaires avec cohésion et professionnalisme.

Sonia Riehl notre cantinière assure la restauration de nos écoliers avec Céline Bleunven.

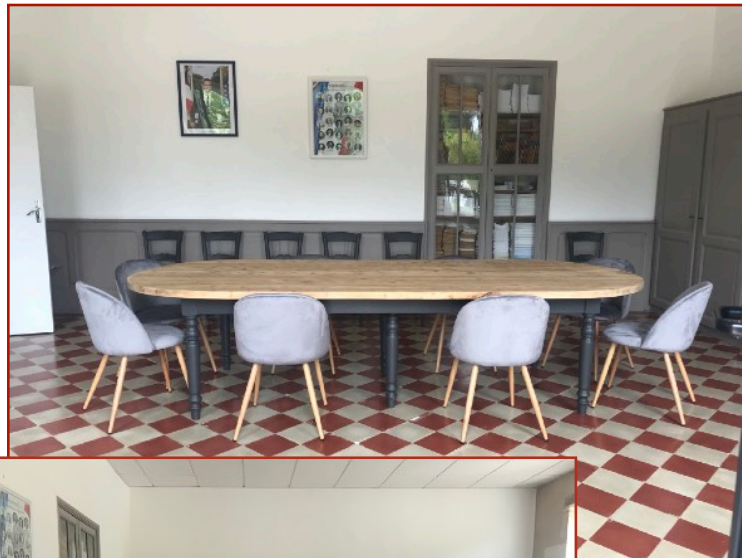
Les repas sont livrés par le traiteur Mr ROUZIE en liaison froide avec des menus équilibrés et variés qui sont mis en ligne sur le site de la commune tous les mois.

Afin de protéger un maximum nos écoliers, 3 services de restauration sont en place depuis l'an dernier pour éviter les brassages.

Francine assure la garderie matin, midi et soir dans la nouvelle garderie scolaire ou au pré si le temps le permet.



*Rénovation de la salle du Conseil
Municipal par les conseillers*



Eclairage Public



Economie d'énergie , respect de l'environnement par le biais d'ampoules LED, sécurisation des routes et des arrêts de bus, voici pourquoi l'éclairage public est en cours de changement et d'extension dans le village.

Notre éclairage nous permet également de diminuer l'intensité dans la nuit afin d'optimiser notre consommation électrique.



*Entretien du cimetière et des
espaces verts*





Logement Communal

Remplacement de deux radiateurs
et
rénovation complète de l'installation électrique.

Ecole

Changement de l'éclairage dans les classes .
Passage en LEDS pour plus d'économies.

Bâtiments Communaux : travaux de couverture

Démolition des deux cheminées sur les toitures de l'école et de la mairie qui génèrent des problèmes d'infiltrations d'eau.

Remplacement et remise en place des tuiles à l'Eglise ainsi que retrait des mousses et traitement à l'antimousse.



Défibrillateur Automatisé Externe avec assistance au massage cardiaque
installé à l'entrée de la salle des fêtes.

Ce dispositif est mis à votre disposition pour intervenir le plus rapidement possible lors d'un arrêt cardiaque soudain car chaque minute est comptée.

4 minutes c'est le temps au delà duquel le cerveau commence à subir des séquelles neurologiques irréversibles s'il n'est plus ventilé.

L'assistance se met en marche automatiquement lors de l'utilisation.



Budget 2021

5000 € est le budget alloué à l'école pour l'achat de manuels et fournitures scolaires.
2554 € est le montant des subventions et cotisations versées par la commune en 2021.

En cette période où tout augmente de façon vertigineuse, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Même si la dotation de l'Etat n'augmente pas, les élus préfèrent avancer dans leurs projets de façon progressive, avec le budget alloué sans faire appel à aucun financement.

Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de 2021 :

Impôts et taxes : 129 755€
Dotations et participations : 76 080 €
Prestations de services périscolaires et ventes (repas cantine) : 22 300€
Revenus des immeubles (loyer logement communal) : 9 606€
Résultat reporté 125 795,30 €

Les dépenses de fonctionnement de 2021 :

Charges à caractère général : 147 625,30€
Charges de personnel et frais assimilés : 97 000 €
Atténuations de produits : 10 000 €
Dépenses imprévues : 22 000 €
Autres charges de gestion courante : 34 555 €
Charges financières : 7 671 €
Charges exceptionnelles : 2 000 €

Recettes

363 536,30 €



Dépenses

320 851,30 €

Nous constatons que pour l'année 2021, le budget de fonctionnement met en évidence un excédent de 42.685 € que nous reportons sur le budget d'investissement.

Investissement

Les recettes d'investissement

Subvention d'investissement : 34 891 €
Dotations fonds divers et réserves : 1 961 €
Excédent de fonctionnement capitalisé : 7 972,15 €
Virement section d'investissement : 42 685 €

Les dépenses d'investissement

Immobilisations corporelles : 10 363 €
Immobilisations en cours : 43 791 €
Emprunts : 18 646 €
Dépenses imprévues : 3 000 €
Solde exécution : 11 709,15 €

Recettes 87 509,15 €

Dépenses 87 509,15 €

Pour l'année 2021, le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) d'un montant de 8000 € nous a aidé à financer :

L'achat d'un défibrillateur : 2 412 € TTC La rénovation de l'électricité du logement communal : 8 937,50€

L'éclairage public est en cours de mise en place. Les lampadaires existants ont été équipés d'ampoules à LEDS et afin de sécuriser les zones d'habitations menant aux arrêts de bus scolaires, l'éclairage public a été étendu jusqu'à la Nationale. Le financement de cet équipement se fait par avance remboursable en faveur du SDEEG (Syndicat d'électrification) à hauteur de 2 112,43 € par an sur 10 ans sans intérêts.

Le solde de la construction de la garderie scolaire a été réglé en 2021 à hauteur de 16 784 € TTC.

SECURISATION DES ROUTES AVEC MISE EN PLACE DE RALENTISSEURS

Nous constatons tous les jours que la vitesse sur nos routes n'est pas respectée et ce malgré les zones à 30 ou à 50 .
Vous êtes nombreux à vous manifester concernant ce problème qui vous met en danger tous les jours.

Le conseil municipal a décidé d'agir d'une part pour faire respecter le code de la route et d'autre part pour que vous soyez plus sereins aux sorties de vos maisons ou lors de vos promenades.

Une étude va être faite avec les services compétents afin de trouver la meilleure solution en terme d'emplacement et de type de ralentisseurs.



SALLE DES FETES

Notre salle des fêtes , relativement sollicitée, a besoin d'être rafraîchie.

Une étude est en cours concernant la rénovation totale de la scène (retrait des planches, accès par un escalier, pose de gardes corps...).

Une journée citoyenne verra le jour certainement à l'automne afin de repeindre les murs dans des couleurs claires afin de la moderniser.

CIMETIERE



Notre cimetière a besoin de s'agrandir !

Une démarche en ce sens va être faite auprès des propriétaires voisins.

Notre réflexion porte également sur la mise en herbe de notre cimetière.

Une étude va être faite concernant le type de gazon à semer dans le but de minimiser l'entretien (arrosage, tonte...).

Dès que les travaux commenceront, nous mettrons une information sur le site et à l'entrée du cimetière.

DIVERS

Achat de deux radiateurs pour la mairie afin de remplacer les existants devenus trop gourmands en électricité.

Création d'un massif fleuri en bordure du terrain communal au lieu dit Tastet afin de donner un peu de couleurs dès l'entrée du Bourg.



Création de la grainothèque et de la boîte à lire.



Déplacement de l'affichoir de la Mairie.

PROJET DE RÉ ADRESSAGE

Suite à des problèmes dans la distribution du courrier, des données GPS (problème de livraison mais aussi d'intervention rapide des secours) et de la fibre, notre commune va devoir réaliser un ré adressage.

Nous allons faire appel à Gironde Numérique qui nous accompagnera dans ce projet.

Nous vous tiendrons informés



La Communauté de Communes est composée de 31 communes avec plus de 16200 habitants. Elle oeuvre au quotidien pour le bien-être et ainsi assurer une qualité de vie en Bazadais.

Le 16 juillet 2020, les conseillers communautaires de la CDC du Bazadais, qui sont au nombre de 52, ont élu Nicole COUSTET, Maire de Cauvignac, Présidente.

La CDC du Bazadais est composée :

1 Présidente

8 Vice-présidents(es)

43 Elus communautaires

Quelques
chiffres
sur les élus

38% de femmes

59 ans de moyenne
d'âge

48% d'actifs

COMMISSIONS

Ressources Humaines

Economie

Tourisme

Communication

Finances

Social

Urbanisme

Environnement

Agriculture

Enfance/Jeunesse

Voirie

Bâtiments/Travaux

www.cdcdubazadais.fr

Route de Lerm
33430 BAZAS
TEL 05 56 25 28 81

Vos élus Aubiacais et leurs commissions



Valérie BELIS



Denis GONZALEZ



Lila TUCOULAT



Olivier BLEUNVEN



Thierry GARRIGOU



Jonathan GRANGIER



Sébastien IROLA



Anne-Marie LABROUCHE



Alain LATRILLE



Laetitia MAGNE



Armelle SEGOT LABEROU

Déléguée Communautaire : Valérie BELIS Suppléant : Denis GONZALEZ

Commissions Communales :

Espaces Verts : S. Irola, O. Bleunven, T. Garrigou, J. Grangier, V. Bélis

Communication : D. Gonzalez, A. Ségot, O. Bleunven, S. Irola, V. Bélis

Affaires scolaires : A. Ségot, AM. Labrousche, V. Bélis

Bâtiments/Travaux : A. Latrille, D. Gonzalez, V. Bélis

Voirie : L. Tucoulat, D. Gonzalez, A. Latrille, V. Bélis

Référent PLUI : D. Gonzalez

Délégués D.F.C.I : O. Bleunven, A. Latrille, J. Grangier

Délégués SIVOM : A. Latrille, S. Irola (T. Garrigou et J. Grangier suppléants)

Déléguées SIVOS : AM. Labrousche, L. Magne

Délégués Syndicat Electrification : D. Gonzalez, T. Garrigou

Délégués C.C.A.S : V. Bélis, L. Tucoulat, D. Gonzalez, A. Ségot, AM. Labrousche

Commissions CDC du Bazadais

Ressources Humaines : V. Bélis

Tourisme : A. Ségot

Communication : O. Bleunven

Finances : J. Grangier

Transport à la demande : L. Tucoulat

Urbanisme : D. Gonzalez

Environnement : S. Irola

Agriculture : T. Garrigou

Enfance/jeunesse : AM. Labrousche

Voirie : A. Latrille

Les associations et leurs présidents



Notre cercle est toujours présent malgré une année très difficile (pandémie oblige). Malgré tout, le bureau a travaillé. Nous sommes sur le point de nous affilier à la Fédération des Cercles de Gascogne ce qui nous permettra d'inviter des groupes de musiciens divers et variés. Nous pourrions également proposer des manifestations pour petits et grands (jongleurs, conteurs, mimes...). Nous espérons réaliser un concert ou deux dans l'année. Tout le bureau et moi-même vous souhaitons une excellente nouvelle année 2022.

Jean-Pierre LANNELUC - Président du Cercle de l'Avenir

Après plus d'un an et demi sans manifestation, nous avons enfin pu organiser en Septembre dernier, un concert avec restauration sous contrôle des pass sanitaires et respect des gestes barrières. Cette soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance et appréciée de tous. Nous souhaitons pour 2022 réaliser de nouvelles manifestations toutes aussi conviviales. Si vous désirez rejoindre notre équipe dynamique la Jeunesse d'Aubiac, nous vous accueillerons avec grand plaisir. Que 2022 vous apporte bonheur et santé.

Thierry GARRIGOU - Président du Comité des Fêtes



L'association de chasse Aubiac Le Nizan compte 70 membres. Après une saison 2020-2021 compliquée Covid oblige, nous avons quand même réussi à terminer les plans de chasse. Ces plans n'ont rien à voir avec les chasses traditionnelles, ils sont imposés par la SEN, la DDTM et la Préfecture en collaboration avec la fédération Départementale des chasseurs.

Sont concernés les chevreuils et les sangliers.

Les jours de battues, des panneaux triangulaires imposés par la Préfecture sont installés en bord de route afin de signaler aux automobilistes qu'une battue est en cours et qu'un chevreuil, un sanglier ou encore un chien peuvent traverser. Le code de la route précise que ce panneau vous demande de ralentir et non pas d'accélérer. Il en va de la sécurité de tout le monde. merci à toutes et à tous de votre vigilance.

Je remercie le bureau, toutes et tous les bénévoles, chasseurs ou non chasseurs qui ont permis que cette saison se passe le mieux possible. Merci également aux mairies pour leur aide et leur soutien ainsi que les propriétaires sans qui nous n'existerions pas. Je vous souhaite à tous une excellente année et beaucoup de santé pour l'année 2022 en espérant pouvoir se retrouver toutes et tous en bonne santé.

Didier LABAT - Président de la Société de Chasse

Souvenirs partagés de l'Association des parents d'élèves

Le père Noël même en période de Covid a répondu présent à l'invitation de l'APE et c'est dans les classes que les cadeaux ont été distribués

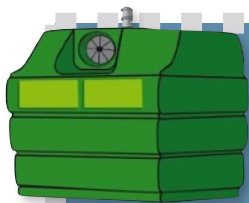
Journée déguisée pour le carnaval de l'école.



Halloween 2021

Fière de représenter l'APE, association essentielle autant pour l'école que pour la commune. Association particulière pour moi car elle m'a fait vivre beaucoup de choses en tant qu'enfant que je souhaite perpétuer pour mon fils.

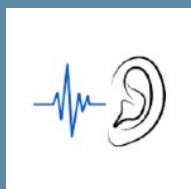
Marion PEYRE - Présidente de l'Association des Parents d'Elèves



Il est interdit de déposer des déchets au pied des conteneurs à tri sélectif sous peine de poursuites. Le site est régulièrement surveillé.

Rappel concernant les conteneurs personnels, ils doivent être déposés en bord de route le lundi soir couvercle fermé. Pour tout sac supplémentaire à rajouter sur votre conteneur, il existe des sacs oranges prépayés en mairie. N'hésitez pas à vous en procurer.

Si votre conteneur n'est pas adapté à la composition de votre famille, merci de vous adresser au SICTOM qui vous l'échangera.



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables 8h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30
les samedis 9h à 12h et 15h à 19h
les dimanches et jours fériés 10h à 12h.



Conformément à l'arrêté municipal du 29 avril 1993, il est expressément interdit de laisser les chiens et les chats divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien, ainsi que sur la propriété d'autrui.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



RAPPEL

Le chemin agricole est strictement réservé aux engins agricoles. Profitez de ce chemin pour vos promenades à pied ou à vélo.



Pour la sécurité de tous, veuillez à respecter la vitesse sur les routes et aux abords de l'école.

Rappel

Le STOP du monument aux morts doit être marqué !!
Nous vous confirmons qu'il ne s'agit pas d'un cédez le passage

AUBIAC SOLIDAIRE

A l'occasion du tri des manuels scolaires dans notre école, le Conseil Municipal a sollicité un équipage du Trophée Roses des Sables afin de participer à une action solidaire et leur donner une nouvelle vie.

C'est du Pays Basque en Octobre 2021, que l'équipage « les Roses Tolosane » composé de Florence LACAN et Anne-Marie VIAL a chargé nos manuels scolaires dans leur 4x4 . 5000 Kms à parcourir, traverser l'Espagne puis le Détroit de Gibraltar pour attaquer le littoral marocain au départ de Tanger et rejoindre le désert au Sud Est du Maroc.

Parcours d'orientation, Aventure sportive et solidaire hors du commun, 100 % féminine, les Roses oeuvrent directement pour 5 associations : Enfants du Désert, Club des petits déjeuners, Ruban Rose, Croix Rouge Française et Fondation Good Planet

« Apprendre à lire, écrire et compter : un droit qui doit être accessible à tous » est la devise de l'association Enfants du désert.

Les moyens déployés au Maroc visent principalement à rendre l'éducation accessible au plus grand nombre. Construction d'écoles, de salle de classe « en dur », de garderies et de jardins d'enfants, équipements, terrains de sport, blocs sanitaires, jardins potagers et enfin des dons en matériels scolaires, informatiques et ludiques sont le socle de l'action d'Enfants du Désert dans les villages isolés du Maroc.

Même si la crise sanitaire n' a pas permis à l'équipage de se rendre directement dans les villages, tous nos colis sont arrivés à destination et des écoliers nous ont adressé une très belle photo de classe avec le dessin envoyé par nos écoliers Aubiacais!!

Encore une fois merci à l'équipage qui a répondu favorablement, à notre demande. Bravo pour leur engagement , leur sportivité et merci d'avoir fait le lien entre les enfants de notre école et ceux du désert de Merzouga.

Le Conseil Municipal, les enseignantes ainsi que tous nos élèves sommes très fiers d'avoir participé à une telle opération.





MAIRIE

Lundi 9h - 12h30 / 14h - 17h
Vendredi 9h - 12h / 14h30 - 18h

Permanences du Maire :

Lundi 11h à 13h et Vendredi 18h à 19h30
possibilité sur RDV les autres jours à partir de 18h30

Tel mairie 05 56 25 29 29 Fax 05 56 25 92 80

Mail: mairie.aubiac@orange.fr

Site internet : www.aubiac33.fr

Alertes par SMS : téléchargez gratuitement
MyCityPocket

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences
M.D.S I de Bazas
14 Avenue de la
République

Rendez-Vous
05 56 25 11 62

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Locaux de la Mairie
de Bazas
(litiges commerciaux
civils et problèmes de
voisinage)

Prendre RDV au
05 56 65 06 65

Séniors + 75 ans
ou sans autonomie de
déplacement
ou en insertion
ou en situation de précarité

Transport à la demande
vos déplacements
de porte à porte.
05 56 25 50 62

Location Salle des Fêtes

Mail :

locationsalleaubiac@gmail.com

Téléphone :

07 85 68 78 55

Inscription sur les listes électorales
pour les prochaines
élections présidentielles
jusqu'au 4 mars 2022.

Jeunes

Point Accueil jeunes (11 à 17 ans)
pajbazadais@cdcdubazadais

La maison des adolescents
<https://mda33.fr/>

Aide BAFA 200€ selon revenus.

NUMÉROS UTILES

Service Aide et Accompagnement à domicile
05 56 65 49 51 cias@cdcdubazadais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 05 56 25 28 81

RÉGIE SIVOM DU BAZADAIS 05 56 25 12 11

RÉGIE D'ÉLECTRICITÉ 05 56 71 04 50

S.P.A.N.C (Assainissement) 06 08 12 46 63

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU

17 Gendarmerie

18 Pompiers

112 Appel Urgence européen
(portable)